

2ème exemple :

L'externalisation de la saisie des PV, depuis toujours ce service était tenu par des personnes devenues inaptes à la conduite. Actuellement, ce n'est plus le cas. Ce travail, ne sera plus exercé par des salariés de la TaM...

Est-ce que la Direction a consulté les élus au Comité d'Entreprise ???? Est-ce que les élus se sont approprié ce dossier ??? Des questions qui demandent des réponses de la part de la Direction et des élus au Comité d'Entreprise.

Que retenir de ces deux exemples ???

Si des conducteurs-trices deviennent inaptes à la conduite, c'est bien à cause des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Comme cela a pu se faire dans d'autres réseaux, la Direction supprime tous les services qui permettaient aux conducteurs devenus inaptes à la conduite d'être reclassé dans l'Entreprise... D'où l'externalisation du contrôle et de la saisie des PV.

Il est temps de réagir et de les empêcher de continuer !!!!

Les élus au Comité d'Entreprise doivent nous informer des actions qu'ils ont engagées pour s'opposer à ces restructurations

SUD TaM est prêt à soutenir toutes actions qui pourraient être menées pour s'opposer à la suppression d'emplois dans l'Entreprise.

SUD TaM s'engage...

Pour nous, ce qui se dit au comité d'Entreprise doit être connu de tous les salariés. Si vous élisez des représentants SUD, nous nous engageons à faire à la fin de chaque réunion du Comité d'Entreprise à faire un compte rendu « militant » qui vous informera de l'organisation de l'Entreprise.

Car, il est important de « Comprendre... Pour mieux résister » !!!

Le 09 janvier 2013, vous aurez la possibilité de voter pour de nouveaux élus au Comité d'Entreprise...



Votez pour la liste : UST SUD TaM !!!